

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
JANVIER/FÉVRIER 2021
N°31



P.03 **FOCUS**
CHALON MIS EN BULLES

P.18 **ON SORT**
PARIS-NICE REVIENT À CHALON



2021

**UN NOUVEL
HORIZON**

Meilleurs
vœux à toutes
et à tous

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en mars 2021 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



DOSSIER
ACCOMPAGNER
LES
CHALONNAIS
EN DIFFICULTÉ

P.09

15 BIEN DANS MA VILLE

16 PRÈS DE CHEZ VOUS

18 ON SORT



2020 s'est achevée avec son cortège de crises sociale, économique et sanitaire qu'il nous a fallu surmonter.

À Chalon, la solidarité n'a pas failli ! Appels téléphoniques passés à nos aînés, portage de repas, distribution de masques lors de la première période de confinement, mise en place et contrôle des mesures sanitaires dans nos écoles : l'équipe municipale, les services de la Ville, les Chalonnaises et les Chalonnais ont su affronter et surmonter ensemble les difficultés.

Aujourd'hui, il nous appartient de préparer l'avenir. Il nous faudra continuer de soutenir le commerce chalonnais, aider les plus fragiles d'entre nous, favoriser la reprise de l'activité sur notre territoire pour recréer des emplois.

L'année qui s'annonce sera donc essentielle.

Notre Ville possède des atouts humains extraordinaires que nous continuerons à exploiter et à mettre en valeur pour assurer l'avenir de tous.

Vous pouvez compter sur l'entière détermination de l'équipe qui m'accompagne pour poursuivre la transformation de Chalon que nous avons lancée il y a maintenant plus de 6 ans.

À chacune et à chacun d'entre vous, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui se trouvent isolés ou dans la maladie, je souhaite une excellente année 2021, que nous placerons sous le signe de l'optimisme et de la combativité !

GILLES PLATRET
Maire de Chalon-sur-Saône

 **BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 31
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, C. Giraudon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : Constance Production, J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





Chalon MIS EN BULLES

L'association chalonaise « Bulles de Bourgogne » signe une bande dessinée consacrée aux petites histoires de l'Histoire de notre ville.

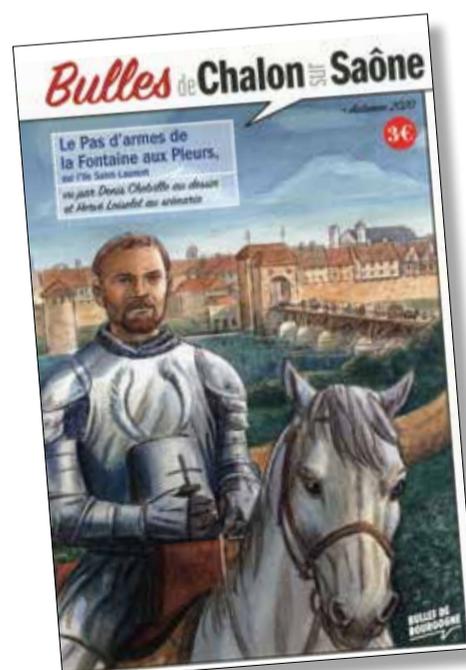
Dès la création de leur association il y a quatre ans, les membres de « Bulles de Bourgogne » s'étaient promis de faire découvrir la bande dessinée autrement, notamment en l'immergeant dans le patrimoine chalonais et bourguignon. Fin 2019, en partenariat avec l'*Epicerie Séquentielle*, une entité lyonnaise d'auteurs et autrices de bande dessinée, « Bulles de Bourgogne » présentait déjà le numéro 0 d'une revue dédiée aux événements marquants et personnages emblématiques de la cité de Nièpce. Dans ce numéro « test », les lecteurs avaient pu découvrir toute l'influence qu'exerçait la Saône sur le quotidien des Hommes au temps d'Emiland Gauthey, le célèbre architecte chalonais. Disponible dans plusieurs points de vente (Espace patrimoine, Office de Tourisme, librairie l'Antre des Bulles, etc.), la bande dessinée avait rapidement trouvé son public.

Cette nouvelle bande dessinée est un aller-simple pour un voyage ludique et enrichissant dans le temps.

DÉFI DE CHEVALIER SUR L'ÎLE SAINT-LAURENT

Encouragée par ce succès, l'association chalonaise a récemment publié le premier volume de « Bulles de Chalon », une collection qui continue de faire voyager les lecteurs dans le passé à travers les histoires et anecdotes qui ont façonné Chalon. Dessiné à l'aquarelle par Denis Chetville et scénarisé par Hervé Loiselet, le premier numéro, « Le Pas d'armes de la Fontaine aux Pleurs, sur l'île Saint-Laurent », raconte le défi de chevaliers qui anima Chalon à la fin du Moyen Âge. Pendant plus d'un an, de septembre 1449 à octobre 1450, le chevalier à la cour de Bourgogne Jacques de Lalain défia, à l'aval du « Grand Pont de Saône », une dizaine de seigneurs au cours de combats courtois et théâtralisés. Comme le relate la bande dessinée, « Le 'Pas' consiste alors, pour un joueur, à se placer sur un lieu de passage et à défier tous ceux qui voulaient le franchir, dans l'esprit de la littérature chevaleresque. Le chevalier défiait les seigneurs se

rendant à Rome en cette année jubilaire, et les combats se déroulaient devant deux effigies : celle de la Vierge, référence à la piété du Duc et de ses hommes, et celle d'une femme pleurant, ses larmes formant une fontaine ». Comme pour le précédent opus, les membres de l'association, le scénariste et le dessinateur ont œuvré avec le service Animation du Patrimoine de la Ville ainsi que les spécialistes des musées afin d'offrir aux lecteurs une vision la plus fidèle possible de cet événement. En vente au prix de 3€ dans les librairies chalonaises ainsi qu'à l'Office de Tourisme, cette nouvelle bande dessinée est un aller-simple pour un voyage ludique dans le temps.



↘
**En vente
dans les
librairies
chalonaises
et à l'Office
de Tourisme**

1

Un oranger
sur le sol
chalonnais,
on ne le verra
jamais ?



2

Les rebords de nos fenêtres ont brillé
le soir du 8 décembre



4

Bulles de rêverie
sur la place de
l'Hôtel-de-Ville



3

**Pleine
lune de
Noël**
à l'horizon



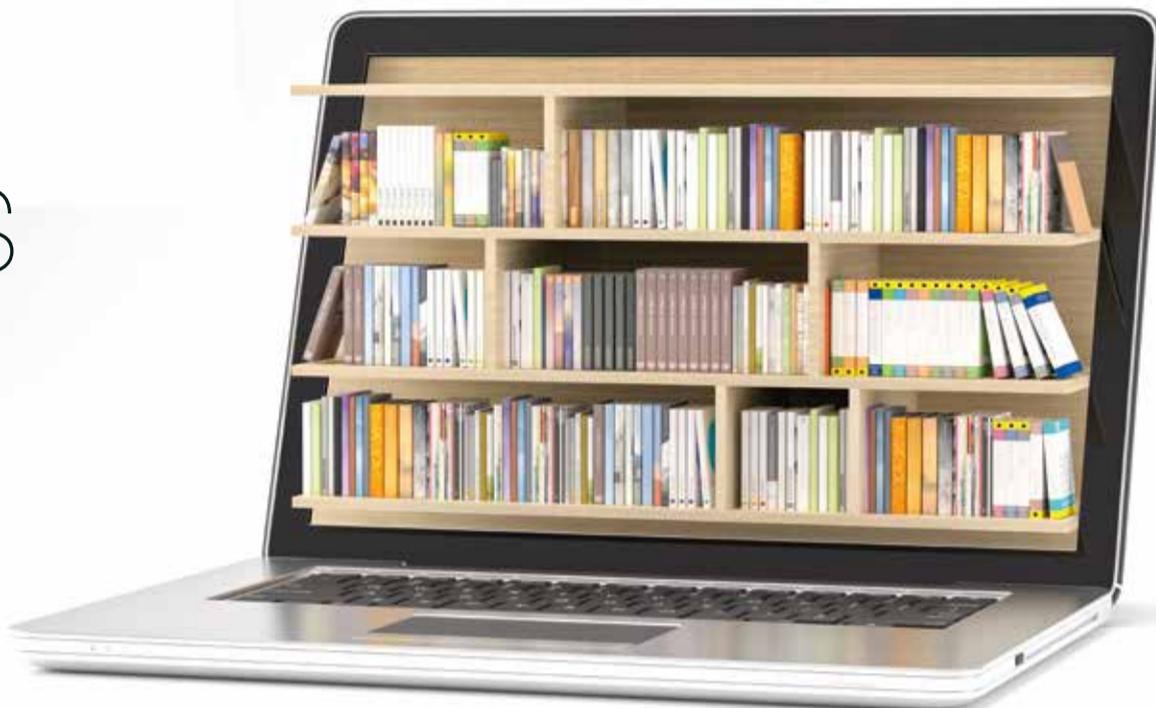
Envoûtantes déambulations dans les rues de Chalon

5



6 Boule et guirlande de Noël au pied de la cathédrale Saint-Vincent

Des livres À PORTÉE DE CLIC



La bibliothèque municipale étend la proposition de ses services digitaux avec le prêt de livres numériques.

Une bibliothèque ouverte 24h/24h pour répondre à vos envies soudaines de lecture ? Ce nouveau service a pris tout son sens au moment du second confinement. Depuis plusieurs semaines, en se connectant sur leur espace personnel (bm-chalon.fr), tous les abonnés de la bibliothèque ont la possibilité d'emprunter des livres numériques qu'ils peuvent ensuite dévorer sur liseuse, tablette, smartphone et ordinateur. Romans, polars, documentaires et livres illustrés, de nombreux titres sont déjà disponibles, tant pour les jeunes que pour les adultes. Si vous n'avez jamais téléchargé de livres en format numérique, pas de panique ! Des guides conçus pour les différents supports

de lecture sont disponibles afin de vous accompagner dans vos emprunts (<http://bm-chalon.fr/livres-numeriques>).

Si votre abonnement est à jour, vous pouvez emprunter un livre numérique à la fois, pour une durée de 30 jours. Vous pouvez l'enregistrer sur plusieurs appareils simultanément (ordinateur, liseuse et tablette). Le livre emprunté s'enregistre sur votre carte lecteur, son retour s'effectuera automatiquement à l'issue de la période de prêt. En complément de cette nouvelle bibliothèque virtuelle, les abonnés ont également accès à un kiosque numérique leur permettant de consulter les magazines et journaux habituellement proposés aux lecteurs.

NOUVELLES DATES DU « MAIRE EN DIRECT »

Un temps suspendu en raison du reconfinement, le dispositif « Maire en direct » reprend dans les différents quartiers de Chalon.



La proximité avec les Chalonnais est indispensable afin d'affiner au quotidien les différentes actions menées par la municipalité. Une fois par mois, dans l'un des treize quartiers qui composent notre ville, les habitants qui le souhaitent peuvent s'entretenir sans rendez-vous avec le Maire de Chalon, entre 12h et 17h. En amont d'une session du « Maire en direct », les habitants du quartier concerné recevront en boîte aux lettres un courrier indiquant l'adresse où se dérouleront les entretiens individuels. Sur place, afin de respecter le règlement sanitaire en vigueur, la file d'attente sera organisée pour respecter les distanciations et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Tous les visiteurs sont priés de venir munis d'un masque. En allant rendre compte de l'action municipale au cœur des quartiers chalonais, au plus près des habitants, le Maire souhaite maintenir ces échanges privilégiés où toutes les situations et tous les sujets peuvent être abordés. Chacun de ces entretiens individuels font l'objet d'un traitement et d'un suivi.

→ *Rendez-vous*

Retrouvez ci-dessous les quartiers et les dates retenues pour les deux prochaines sessions du « Maire en direct » (notez que ces dates peuvent être amenées à changer) :

Vendredi 29 janvier
Aubépins
Maison de quartier

Vendredi 12 mars
Île Saint-Laurent
Lieu à définir

Zone bleue **PENSEZ À VOTRE DISQUE !**

La zone bleue, qui couvre plusieurs secteurs dans le périmètre immédiat de la gare SNCF, a bénéficié en fin d'année d'une extension sur le quartier Bellevue.



En place depuis le 1^{er} février 2019, la zone bleue a pour objectif une meilleure rotation des véhicules (3 heures maximum de stationnement gratuit) afin de faciliter le stationnement des riverains et l'accès aux commerces sur les secteurs Saint-Cosme, Bellevue et Boucicaut. Dès 2019, un peu plus de 1 000 places avaient été ainsi placées sous cette réglementation. En fin d'année dernière, il a été décidé d'étendre la zone bleue dans le quartier Bellevue (voir plan ci-dessus).

Pour rappel, la réglementation de la zone bleue nécessite l'usage d'un disque que vous pouvez retirer gratuitement à l'accueil de la mairie,

du Grand Chalon, de la Police municipale, du service Domaines publics, du Conservatoire et du site de la sucrerie. Elle est applicable du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les dimanches et jours fériés.

Pour les résidents bénéficiant d'un abonnement « zone bleue », le stationnement est limité à 7 jours consécutifs. Notez que les abonnements gratuits sont délivrés par la Police municipale (03 85 42 45 75) sous réserve de la présentation des justificatifs suivants : carte grise, justificatif de domicile, taxe d'habitation.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE

Depuis le 1^{er} janvier, certains jours de collecte ont changé dans plusieurs quartiers de Chalon.



Dans tous les quartiers de Chalon, les emballages recyclables (bacs avec couvercles jaunes) restent collectés une fois par semaine, les mercredis. Pour rappel, les 34 200 bacs de tri sont réservés aux boîtes de conserve, canettes de boissons, aérosols métalliques ménagers, bouteilles et flacons en plastique, petits emballages carton, briques alimentaires.

En cette nouvelle année, les changements de jours de collecte concernent les ordures ménagères (bacs avec couvercles verts). Dans le secteur Chalon Centre, elles sont collectées deux fois par semaine, les mardis et les vendredis. Concer-

nant le secteur Chalon Est-Les Chavannes, les bacs sont désormais vidés les mardis. Enfin, le ramassage des ordures ménagères est effectué les vendredis dans le secteur Chalon Ouest. Les collectes débutant très tôt, n'oubliez pas de sortir vos bacs la veille au soir.

Notez que sur l'ensemble de la ville, 350 colonnes à papier (pour jeter tous les papiers sauf photos, papier peint, papier aluminium, papier absorbant, mouchoirs en papier) et autant de colonnes à verre (emballages en verre uniquement sauf vaisselle, ampoules, vitres, couvercles et bouchons) sont également à votre disposition.

La beauté VERSION BIO ET MADE IN FRANCE

L'institut « *Beauté Étoilée* » propose une prise en charge personnalisée avec une gamme variée d'offres de soins et des produits cosmétiques bio et fabriqués en France.



Laissez-vous porter par la douce ambiance cosy agrémentée d'une musique zen en sourdine du nouvel institut *Beauté Étoilée*, ouvert depuis novembre dernier place de Beaune. Après travaux, Estelle Bonin, diplômée en esthétique-cosmétique, livre un espace réinventé où le client est roi. « *Après 17 ans passés au sein d'une enseigne connue, j'ai souhaité prendre mon envol et m'installer à mon compte* ». Son choix s'est porté tout naturellement sur le centre-ville de Chalon, où sa fidèle clientèle est localisée.

« *La politique d'une grande chaîne ne me convenait plus* », précise-t-elle. « *Je souhaitais revenir aux fondamentaux d'un institut : prendre du temps pour écouter les besoins des clients et leur apporter la meilleure des solutions pour les satisfaire. L'essentiel est que ma clientèle se sente bien en toute simplicité* ».

Estelle n'utilise que des produits français naturels. « *Il faut changer le mode de consommation, privilégier les produits locaux et accessibles à tous* ».

L'esthéticienne propose des soins du visage, du corps (gommage, enveloppant...) et des mains, des épilations à la cire bio, des mises en beauté des mains, des pieds, ongles et même des soins pour enfants.

Beauté Etoilée, 4 place de Beaune. Tél. : 03 85 48 47 64

Avec ou sans rendez-vous

Site de réservation en ligne beauteetoilee.kalentes.com

Institut ouvert du lundi au vendredi (fermé le mercredi) de 9h30 à 19h (17h30 avec le couvre-feu) et le samedi de 9h30 à 16h30.

Des accessoires TENDANCES POUR TOUS LES ÂGES

Sacs, chapeaux, ponchos, gants, bijoux... Après Montbrison et Le Puy-en-Velay, Moa Chalon est la 3^e boutique ouverte par des franchisés affiliés à la marque française qui monte. Sabrina, la gérante chalonnaise, connaît bien le centre-ville de Chalon pour y avoir exercé en tant que vendeuse plusieurs années. « *Mon but était de devenir un jour responsable de magasin* », explique-t-elle. « *L'opportunité d'évoluer s'est offerte avec cette implantation dans les anciens locaux du magasin de chaussures Eram* ».

Dans sa nouvelle boutique, Sabrina et sa vendeuse, Sarah, proposent divers accessoires allant des bijoux aux sacs à main mais aussi des vêtements de saison comme des écharpes, gants, chaussettes, pantoufles. Toute une gamme baptisée « *mini-MOA* » s'adresse aux petites filles. Pour tous les âges, l'enseigne fait le choix de renouveler très fréquemment ses produits afin de séduire une clientèle toujours friande d'originalité.

Moa, 57 Grande Rue. Tél. : 03 85 87 79 35

Ouvert le lundi de 12h30 à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 9h30 à 19h. Attention fermeture à 17h30 pendant le couvre-feu.

Spécialisée dans la vente d'accessoires de mode, la franchise *Moa* s'est récemment implantée à Chalon. Les produits y sont fréquemment renouvelés à des prix très accessibles.





Accompagner les Chalonnais **EN DIFFICULTÉ**

La crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien depuis plusieurs mois risque d'engendrer une crise sociale et économique d'une grande intensité.

En France, la précarité s'étend, en témoignent les nouveaux bénéficiaires des aides caritatives et les situations dégradées des publics fragilisés.

Chalon a décidé d'agir pour soutenir les plus fragiles d'entre nous. Avec le Centre Communal d'Action Sociale, la Ville a pris plusieurs mesures exceptionnelles afin de contribuer à soulager les habitants les plus impactés par les crises.

*Face à cette situation,
il était indispensable que la
Ville de Chalon puisse apporter des
réponses fortes par l'intermédiaire
de mesures adaptées.*



L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE ADAPTÉE

La crise sanitaire risque de provoquer une augmentation du nombre de nouveaux précaires. Au fur et à mesure que la crise sanitaire de la Covid 19 s'allonge, les associations caritatives et les travailleurs sociaux qui œuvrent sur le terrain nous ont fait part de leurs inquiétudes à voir la précarité grandir au sein de la population. De nouveaux bénéficiaires qui ne relevaient pas jusqu'alors des dispositifs d'aide existants sont apparus quand, dans le même temps, le recours aux aides de la part des bénéficiaires déjà connus s'est densifié. Pour sa part, le Service Social du CCAS constate une sollicitation accrue de la part des travailleurs intérimaires et indépendants et craint un accroissement des demandeurs dans les mois à venir, une fois que sera épuisé le recours aux aides publiques liées à la perte de l'emploi.

Face à cette situation, il était indispensable que la Ville de Chalon puisse apporter des réponses fortes par l'intermédiaire de mesures adaptées en direction des publics précarisés. Dans un premier temps, le règlement de l'aide sociale facultative a été adapté afin de répondre de manière plus large aux demandes d'aide adressées au CCAS. Le critère d'éligibilité au « reste à vivre » a été assoupli et le montant maximum des aides revalorisé à hauteur de 20%. Ces mesures doivent permettre d'apporter des solutions concrètes aux nouvelles situations identifiées sur le terrain.

CRÉATION DU FONDS D'INTERVENTION « CRISE SANITAIRE »

Face aux conséquences socio-économiques de la crise de la Covid 19, la Ville de Chalon et son CCAS mettent en place une aide financière sur projets en direction des associations caritatives qui soutiennent les personnes en situation économique précaire sur le territoire de la commune. Cet appel à projets a donc pour objectif de favoriser des initiatives locales à destination des Chalonnais impactés par la crise.

Les projets portés par les associations doivent relever d'une ou plusieurs des thématiques suivantes : alimentaire, vestimentaire, hygiène, logement, lien social. Le soutien apporté aux usagers peut être matériel ou moral. Cette aide, financée par la création d'un fonds d'intervention, concerne les associations ou groupements d'associations à but non lucratif dont le siège social est situé à Chalon-sur-Saône et/ou y exerçant tout ou partie de leur activité au bénéfice des Chalonnais depuis au moins deux ans. Les subventions attribuées portent uniquement sur des dépenses de fonctionnement. Elles représenteront de 40% à 80% du budget prévisionnel total, dans une limite de 8 000 € par projet. Les critères d'attribution portent sur plusieurs points tels le nombre de bénéficiaires potentiels du projet, son impact direct auprès des Chalonnais, son caractère innovant ou renforçant un dispositif existant, l'expérience de l'association porteuse du projet, les moyens techniques, financiers et humains mobilisés, etc. La commission d'attribution, constituée des membres désignés par le Conseil d'administration du CCAS dans le cadre de l'instruction des aides sociales facultatives, aura pour mission d'examiner les dossiers de demande de subvention et d'auditionner les porteurs de projets, de solliciter des pièces complémentaires si besoin et de décider du montant de l'aide éventuellement attribuée. Elle étudiera également le bilan intermédiaire et le bilan final des projets réalisés.

L'appel à projets sera clos le lundi 25 janvier 2021 à 17 heures. Les documents pour candidater sont tous téléchargeables sur www.chalon.fr. Pour tout renseignement, les candidats à l'appel à projets peuvent contacter Olivier Genieux (03 85 93 85 01 – olivier.genieux@chalonsursaone.fr) ou Véronique Harris (03 85 42 45 77 – veronique.harris@chalonsursaone.fr).



> CONTACT

SERVICE SOCIAL

15, quai Chambion
71100 Chalon-sur-Saône

03 85 90 50 15

03 85 90 84 54

Pôle administratif de l'Île Saint-Laurent

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Prise de rendez-vous jusqu'à 17h



UN REPÉRAGE PLUS PRÉCIS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC LE DISPOSITIF « L'ALLER VERS »

Avec l'ensemble de ses partenaires, la Ville veut affiner son travail en direction des différents publics pour cibler plus efficacement les personnes qui auraient besoin d'une aide avec le dispositif « l'aller vers ». En effet, les répercussions des deux confinements sur les démarches d'accès aux droits (accueils moins accessibles, démarches plus compliquées à entreprendre, impossibilité de se déplacer et pour certaines demandes, une baisse d'instruction des dossiers, etc.) ont entraîné une baisse des demandes, au moment même où celles-ci deviennent indispensables. Pour les organismes compétents, il s'avère parfois compliqué d'identifier les nouveaux bénéficiaires potentiels des prestations de solidarité qui, faute d'informations, ne s'inscrivent pas automatiquement pour les dispositifs auxquels ils ont droit. Afin que ces personnes ne glissent pas progressivement dans une situation de précarité, la lutte contre le non-recours aux aides est essentielle.

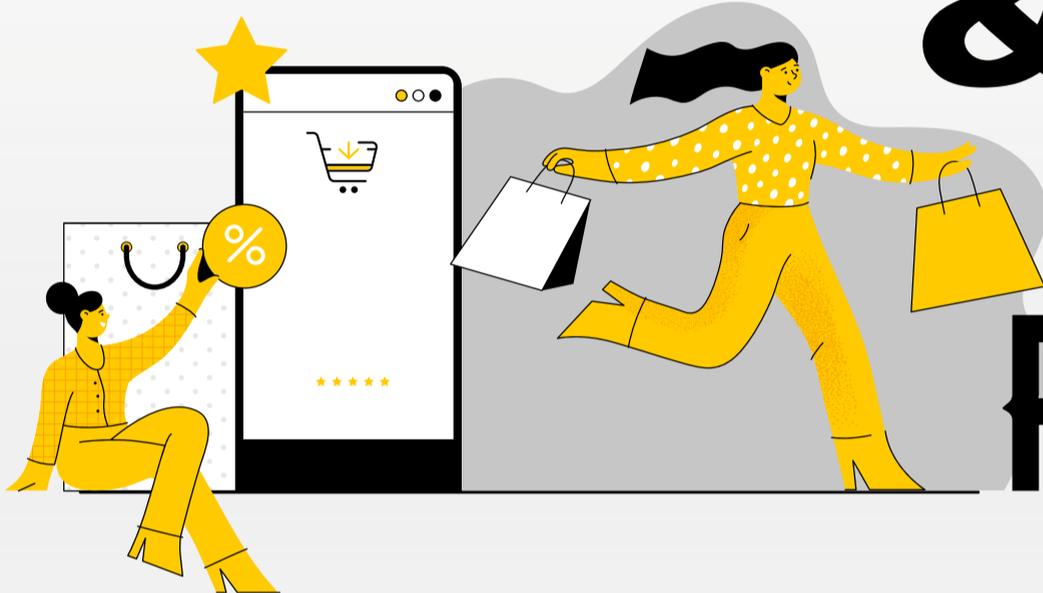
Ce travail de repérage est indispensable pour que chaque euro dépensé le soit à l'attention de la personne qui en a le plus besoin. Au-delà d'un soutien financier, toutes les mesures récemment prises ont pour ambition d'accompagner les bénéficiaires potentiels vers une situation plus stable et sécurisée.

ÇA NOUS
CONCERNE

Clique

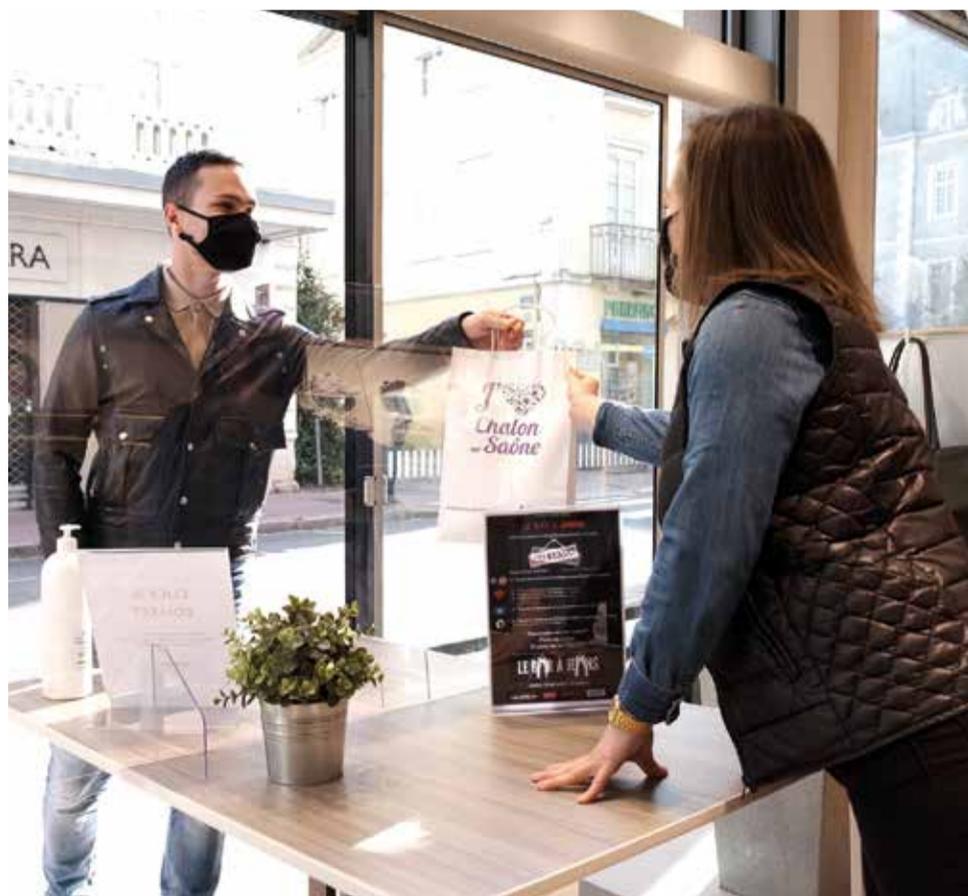


&



RAPPLIQUE

En réponse au reconfinement qui obligea de nombreux professionnels à fermer boutique pendant plusieurs semaines, **la Ville de Chalon a lancé un site internet pour favoriser la vente en livraison et à emporter des commerces de proximité.**



Mi-novembre, le site www.chalon-commerces.fr a évolué pour devenir une plateforme numérique baptisée « Clique & Rapplique ». Développé en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et totalement gratuit pour les commerçants, ce site permet à ces derniers de mettre en ligne des produits ou, s'ils disposent déjà d'un site marchand de vente en ligne, de le faire référencer de telle sorte que les clients puissent y accéder facilement. Ainsi, tout en visitant virtuellement les magasins chalonnais, les consommateurs peuvent commander en ligne des articles qu'ils retirent ensuite dans les boutiques concernées.

UN SITE POUR LE LONG TERME

Face à la crise sanitaire qui impacta fortement nos commerces de proximité, la Ville de Chalon a réagi en créant ce site marchand en novembre dernier. Bien que pensé pour apporter une réponse immédiate et efficace aux commerçants de Chalon lors du reconfinement, ce nouvel outil sera pérennisé et l'offre marchande du site continuera de s'étoffer. En effet, face au développement de la vente en ligne et l'évolution des habitudes de consommation des clients, il est essentiel de développer des solutions modernes qui profiteront à tous les commerces de notre ville. Le « Clique & Rapplique » à Chalon, c'est la praticité de la vente en ligne combinée au savoir-faire de vos commerces locaux.

ÇA NOUS
CONCERNE

100 gagnants AU GRAND JEU DE NOËL

20 000 € de courses de Noël
ont été remboursés sous forme
de bons d'achat.



Tout au long du mois de décembre, en partenariat avec la Ville de Chalon, plusieurs associations de commerçants ont organisé un grand jeu de Noël qui permettait aux clients des boutiques chalonnaises de remporter le montant de leurs courses de fin d'année sous forme de bons d'achat. Pour jouer, les participants n'avaient qu'à déposer dans les urnes prévues à cet effet un formulaire accompagné de leur(s) duplicata(s) de ticket(s) de caisse. Chaque semaine, un huissier de justice procédait au tirage au sort des tickets gagnants et 5 000 € de courses de Noël étaient ainsi remboursés (jusqu'à 1 000 € par participant).

ILS GAGNENT... LEURS ALLIANCES DE MARIAGE !

Véritable encouragement à consommer local, surtout après cette période délicate pour nos commerces de proximité, ce jeu simple et efficace a séduit les clients. Au terme de cette opération exceptionnelle, près de 2 000 bulletins de participation avaient été glissés dans les urnes et 135 gagnants ont été tirés au sort. Ce grand jeu a donc fait de nombreux heureux, notamment ces jeunes futurs mariés qui ont été remboursés de leur acompte payé à une bijouterie du centre-ville pour leurs alliances. Les bons d'achat remportés par les gagnants sont valables jusqu'au 31 mai 2021 au sein des 110 commerces partenaires de l'opération.

DES BONS D'ACHAT POUR LES SALARIÉS EN PREMIÈRE LIGNE

La Ville de Chalon a réaffirmé son soutien au pouvoir d'achat en offrant à de nombreux salariés du secteur privé des chèquiers à dépenser dans les commerces chalonnais.



Convaincue du rôle essentiel qu'elle doit jouer pour accompagner la relance économique, la Ville de Chalon a pris des mesures exceptionnelles tout au long de la crise sanitaire. En septembre dernier, pour remercier les agents particulièrement impliqués par le maintien des services publics pendant le premier confinement, des bons d'achat avaient été remis aux personnels de la Ville de Chalon, du Grand Chalon, du centre hospitalier William-Morey, du commissariat

de Police et des pompiers. 4 664 bénéficiaires avaient ainsi reçu un chèquier de 75 € (5 bons de 15 €) utilisable chez de nombreux commerces chalonnais.

PRÈS DE 4 000 BÉNÉFICIAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Cette opération, qui a représenté un investissement de 350 000 € pour la collectivité, a été renouvelée au mois de décembre lors d'une distribution destinée cette fois-ci à remercier les salariés du secteur privé qui ont œuvré pour l'intérêt général pendant le confinement. Ces salariés sont les employés de la grande distribution, les personnels soignants de droit privé, les commerçants de produits et services de première nécessité, les travailleurs des entreprises de transport, les assistantes maternelles libérales, les professionnels du textile qui ont confectionné des masques, etc. En première ligne au plus fort de la crise sanitaire, ces femmes et ces hommes ont continué, malgré les risques, de travailler pour préserver le bien commun. La Ville de Chalon a souhaité leur témoigner de sa reconnaissance en leur offrant les mêmes chèquiers de bons d'achat que ceux remis aux agents du secteur public. Cette nouvelle distribution a concerné près de 4 000 salariés pour un nouvel investissement de 300 000 € de la part de la municipalité. Au-delà de récompenser le rôle précieux joué par toutes ces personnes, ces chèques contribuent au soutien de nos commerces locaux puisque ces 4 000 chèquiers sont à dépenser auprès des 300 professionnels partenaires de cette opération.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*Le maire de Chalon-sur-Saône
et toute l'équipe municipale vous souhaitent*



une belle année 2021 !



LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Nous souhaitons à chacune et à chacun une excellente année 2021. Une année qui ramènera l'espoir, qui amènera à toutes et tous une bonne santé. Pour Chalon aussi nous souhaitons le meilleur : qu'elle entre enfin dans le 21^e siècle. Préparer l'avenir et ne pas reproduire les erreurs du passé. Mais nous en sommes encore loin. Sur le plan écologique c'est la stagnation, pour ne pas dire le recul. C'est pourtant là qu'est notre avenir. La conversion écologique de l'économie, créatrice d'emplois, la végétalisation, les mobilités douces, la protection de la biodiversité, la solidarité, permettent la construction d'une société capable d'amortir les chocs économiques et sanitaires. C'est d'une politique ambitieuse qui réponde à ces réels enjeux dont nous avons besoin. Pas d'une politique du paraître.

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

En ce début d'année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux. Nous espérons que les mois à venir permettront à chacune et chacun d'entre vous de retrouver de la sérénité, de la joie, des perspectives d'avenir enthousiasmantes et les conditions propices à vos épanouissements personnels et professionnels. Vous êtes nombreux à éprouver au regard du contexte de grandes difficultés. Nous pensons notamment aux familles isolées et précarisées, aux jeunes, ainsi qu'aux professionnels de la culture et de la restauration particulièrement mis à mal. Il est du devoir des élu.e.s d'apporter des solutions de court, moyen et long termes pour répondre aux enjeux actuels. Nous resterons présents à vos côtés pour engager les actions indispensables à vos mieux-être.

LES ÉLUS DE CHAQUE JOUR CHALON !

Faisons le vœu d'une année 2021, bien meilleure à celle qui vient de s'écouler. Les enjeux sanitaires de l'année qui s'ouvre nous laissent espérer en un avenir plus serein. Mais tout cela dépendra de nous. Souhaitons à chacune et chacun d'entre nous une année solidaire. Continuons à prendre soin, encore et toujours, les uns des autres. 2020 nous a fait prendre conscience de l'importance des liens qui nous unissent. Alors n'oublions pas non plus les petites attentions du quotidien.

LES ÉLUS D'ENSEMBLE CHALON

Face aux mesures populistes sans lendemain, Ensemble Chalon soutiendra toujours une vraie politique de projets pour relever les défis de demain. À tous les Chalonnais, nous adressons nos vœux de bonheur et de joie en famille, nos vœux de prospérité, nos vœux de fraternité pour tous ceux qui souffrent de la maladie, de l'isolement familial et social.



UN APPARTEMENT TÉMOIN

pour bien vivre et vieillir chez soi

Dans la « Home Tech » créée au sein de ses locaux, la **Mutualité Française Saône-et-Loire** présente des solutions innovantes pour faciliter l'autonomie à domicile des personnes âgées et en situation de handicap comme pour celles qui souhaitent anticiper leurs futurs équipements.

Afin qu'ils puissent bien vivre le privilège de l'âge, le maintien à domicile de nos aînés constituera l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années. C'est pourquoi la Ville de Chalon, par l'intermédiaire de sa Maison des Seniors, travaille avec de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés pour favoriser l'adaptation des logements. En ce sens, une convention de partenariat a été signée avec la Mutualité Française Saône-et-Loire qui, via sa marque IA.Tech (Innovation, Autonomie, Technologie), présente plusieurs dispositifs au service de l'autonomie à domicile. En 2019, la MFSL a ainsi inauguré sa « Home Tech », un appartement témoin pensé par des ergothérapeutes et présentant une sélection d'aménagements, d'aides techniques et de matériels domotiques capables de faciliter l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap.

ANTICIPER ET ÉVALUER LES BESOINS

Au cœur de cet espace de 80m² accessible uniquement sur rendez-vous (03 85 43 71 71), les ergothérapeutes réalisent des mises en situation qui permettent d'anticiper au plus juste l'adaptation des habitats. Il est en effet du rôle des ergothérapeutes que les aides

préconisées, qu'elles soient techniques ou domotiques, soient parfaitement adaptées à la situation de chacun. Ainsi, même si elle joue la carte de l'innovation, la « Home Tech » ne se veut pas un salon d'exposition qui se contenterait d'aligner les nouveautés technologiques dernier cri. Ce lieu est davantage une vitrine des possibles en matière d'aménagements : sanitaires adaptés, plans de travail réglables en hauteur, solutions de rangement mobiles (placards, penderies, etc.), lits médicalisés, détecteurs de mouvement pour l'éclairage... tous les outils sont pensés pour que les usagers puissent vivre leur quotidien en toute sécurité.

Une fois les recommandations des ergothérapeutes établies à domicile, la Mutualité poursuit son rôle de conseil en facilitant le prêt du matériel nécessaire de sorte à ce que les personnes puissent l'expérimenter. À Chalon, les usagers de la Maison des Seniors peuvent découvrir des solutions adaptées au confort d'usage de tous. Formidable outil de prévention, la « Home Tech » offre la possibilité à la collectivité d'organiser des séances de sensibilisation à destination des aidants et des seniors.

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LINGEDENUIT

CHALON SUR SAONE

Zone Commerciale de
LA THALIE

SOLDES

du
20 Janvier
au
16 Février
2021



PARIS 2024

Chalon dans la course aux Jeux

Après l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 », la Ville de Chalon est officiellement devenue « Centre de Préparation aux Jeux ». Elle pourrait ainsi accueillir des délégations en vue de leur préparation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Fin 2019, Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon franchissaient une première étape dans l'aventure olympique en recevant le très convoité label « Terre de Jeux 2024 ». Délivrée par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, cette distinction est réservée aux collectivités qui ont choisi de s'engager dès aujourd'hui dans la grande épopée de Paris 2024 et ce, dans les domaines du sport, de la santé, du handicap ou encore de l'éducation. Formidable outil de promotion des valeurs de l'olympisme, ce label imaginé par et pour les acteurs locaux permettra de révéler les atouts de notre territoire tout en offrant de la visibilité aux différentes actions qui seront menées ces prochaines années.

L'obtention de ce label constituait également une condition indispensable pour que Chalon puisse devenir Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). En octobre dernier, le comité d'organisation de Paris 2024 révélait la liste des territoires sélectionnés. Parmi les 19 sites retenus en Bourgogne, 5 villes de Saône-et-Loire, dont Chalon, faisaient partie des heureuses élues (en compagnie d'Autun, Le Creusot, Mâcon, Montceau-les-Mines). Grâce à la qualité de ses infrastructures sportives, ses capacités idéales d'hébergement et son excellent positionnement géographique, la Ville de Chalon a été nommée candidate à la réception de délégations concourant dans deux disciplines : le basket et la natation.

CONVAINCRE LES DÉLÉGATIONS

Naturellement, les fédérations des pays qui se qualifieront pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront libres de choisir les centres de préparation qu'ils souhaiteront fréquenter pour entraîner leurs athlètes en amont des J.O. Grâce à sa sélection par le comité d'organisation, Chalon possède déjà l'avantage de figurer dans le catalogue officiel qui sera remis à toutes les nations lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo l'été prochain. Charge ensuite

à chaque collectivité de faire valoir ses atouts auprès des délégations concernées. Avec le Colisée pour le basket et les bassins de l'Espace Nautique pour la natation, Chalon propose des outils modernes qui permettront aux athlètes olympiques de suivre une préparation sportive dans les meilleures conditions.

Le sport est fédérateur, c'est pourquoi Chalon, labellisé Ville européenne du Sport, veut continuer de vivre au rythme de grands événements. Les accueils de compétitions comme le Tour de France (2019) ou la course Paris-Nice (2017, 2021) prouvent notre capacité à recevoir des manifestations d'envergure internationale. Alors que la France se prépare à organiser l'événement sportif le plus suivi de la planète, Chalon ne veut pas manquer l'occasion d'apporter son écot à la formidable aventure Paris 2024.



Le réseau VIF S'ÉTEND

Pour aider encore plus efficacement les victimes de violences intra familiales, l'Ordre des avocats du Barreau de Chalon intègre la liste des partenaires du réseau VIF chalonais.

En créant en 2016 le réseau de Violences Intra Familiales (VIF), la Ville de Chalon a fait de la lutte contre ces violences une priorité absolue. Pensé pour apporter une réponse adaptée et immédiate à chacune des victimes, le réseau chalonais met à disposition un numéro vert unique en Saône-et-Loire, joignable 24h/24h et 7j/7j : le 0800 800 071 (appel gratuit). Fort d'un large réseau de partenaires institutionnels et privés, le VIF chalonais assure une prise en charge immédiate des victimes, une réelle lisibilité quant aux solutions capables de leur venir en aide et l'accès à une large palette d'aides potentielles (conseils juridiques, aide financière ou matérielle, soutien psychologique et médical, etc.).

Depuis sa création officielle, le réseau VIF a pris en charge près de 650 victimes dont 96% de femmes. Grâce à l'accompagnement offert par le VIF, près de 80% des victimes ont déposé plainte.



Pour répondre aux besoins toujours plus importants des victimes en matière d'accompagnement juridique et judiciaire, il a été proposé que les avocats du Barreau de Chalon intègrent officiellement le réseau. Ainsi, les avocats volontaires s'engagent à apporter un appui aux victimes de violences intra familiales : informations sur la nature des poursuites, des procédures envisagées ou des recours possibles, précisions sur la qualification pénale des faits et leurs conséquences, expertises concernant la présentation des demandes indemnitaires, explications sur le sens des réponses judiciaires données sur le plan pénal et sur le plan civil, etc. Cette intégration des avocats au sein du réseau renforce ses compétences et confirme un peu plus sa vocation : aider rapidement et au plus juste toutes les victimes de violences intra familiales.

LES JEUNES FORMENT LEUR CONSEIL

Depuis plusieurs années, la Ville de Chalon dédie aux enfants et adolescents chalonais deux instances participatives au sein desquelles ils découvrent les valeurs de la citoyenneté, notamment en menant des projets collectifs pour le bien commun.



C'est un temps fort de la vie municipale qui a pu être maintenu malgré la crise. Vendredi 18 décembre 2020, dans le strict respect des règles sanitaires, le Conseil des Jeunes de Chalon, 5^e du nom, a officiellement été installé dans ses fonctions en mairie. 24 collégiens venus de Camille-Chevalier, Jean-Vilar, Saint-Dominique, Robert-Doisneau, Le Devoir et Jacques-Prévert ont pris leurs fonctions pour un mandat d'une année qui leur permettra de découvrir le fonctionnement de la collectivité. Dès 2015, afin de développer l'engagement citoyen des plus jeunes et d'améliorer leurs conditions d'expression, la Ville de Chalon a créé le Conseil des Jeunes (24 collégiens âgés de 11 à 15 ans) et le Conseil municipal des Enfants (42 élèves de CM1 et CM2). Au cœur de ces instances, enfants et adolescents participent activement au quotidien de Chalon en menant des projets collectifs sous la forme d'ateliers thématiques, d'activités ludiques et de travaux concrets dans des domaines aussi variés que l'environnement et la santé, la citoyenneté, les loisirs, l'urbanisme ou le soutien aux seniors. En complément de leurs travaux, si la situation le permet cette année, les jeunes seront conviés à plusieurs rendez-vous incontournables de la vie de la collectivité (visites des services, commémorations, etc.).

Paris-Nice, EN (RE)PASSANT PAR CHALON !

La prestigieuse course cycliste revient le 10 mars à Chalon où sera donné le départ de la 4^e étape de l'édition 2021.

7 mars 2017. Quasiment 30 ans jour pour jour après sa dernière visite, la course Paris-Nice effectuait son grand retour dans notre ville à la faveur d'une arrivée d'étape sur la place du Port-Villiers.

12 juillet 2019. Des millions de téléspectateurs à travers le monde découvraient nos bords de Saône lors du sprint final de la 12^e étape du Tour de France, la compétition reine du cyclisme.

En 2021, l'idylle entre Chalon et le cyclisme de haut niveau continue.

Forte de l'expérience acquise ces dernières années et d'un accueil très apprécié des sportifs et des organisateurs, la cité de Niépce s'impose dorénavant comme une halte incontournable sur la route des courses les plus réputées. Née au début des années 1930, Paris-Nice est une épreuve majeure du calendrier professionnel et, surtout, un excellent révélateur des forces en présence quelques mois avant le Tour de France. Eddy Merckx, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Laurent Jalabert ou encore Miguel Indurain, les champions les plus populaires de la petite reine ont inscrit leur nom au palmarès de la « course au soleil ».



À la tête de cet événement sportif de renommée internationale, la société ASO (Amaury Sport Organisation) a confié à la Ville de Chalon et au Grand Chalon le soin d'organiser les festivités qui accompagneront le départ de la 4^e étape. Mercredi 10 mars, vers 11h environ, 160 des meilleurs coureurs du monde s'élanceront depuis la place du Port-Villiers. Le départ se déroulant à un rythme moins effréné que les arrivées, le public pourra encourager comme il se doit ce peloton prestigieux qui débutera une étape de 187 kilomètres à destination de Chiroubles.

12 mars
1973

La course débarque pour la première fois dans la cité de Niépce. Dans le froid, des milliers de Chalonnais attendent l'arrivée du peloton sur l'avenue du 8 mai 1945. Si le Belge **Eric Leman** remporte l'étape, ce sont bien **Eddy Merckx** et **Raymond Poulidor** qui gagnent les suffrages à l'applaudimètre.

7 mars
1978

La victoire d'étape, jugée cette fois sur la ligne d'arrivée de l'avenue Edouard-Herriot, revient au **Français Jacques Esclassan**. Au mérite d'un effort remarquable quelques kilomètres plus tôt sur la côte de Rochepot, le Saône-et-Loirien **Michel Laurent** profite de cette escale à Chalon pour s'emparer du maillot de meilleur grimpeur.

8 mars
1984

Décidemment, la course du soleil porte bien mal son surnom lorsqu'elle passe par Chalon. Malgré un vent glacial, 3000 spectateurs scrutent l'horizon dans l'attente du sprint final. Bien qu'il ne dispute pas la victoire d'étape, le Chalonnais **Eric Dall' Armellina**, 23 ans, est chaleureusement accueilli par ses concitoyens.



7 mars 2017 : sprint final sur les quais de Saône

CHALON SOIGNE SA RÉPUTATION

En accueillant cette grande classique par étapes de la saison internationale, Chalon-sur-Saône fera une nouvelle fois rayonner son nom au-delà des frontières bourguignonnes. La diffusion des images de Paris-Nice dans plus de 150 pays et sur chaque continent est une formidable occasion de promouvoir notre patrimoine et nos atouts touristiques. Après une année si délicate pour l'économie locale, le passage dans notre ville des équipes cyclistes, du personnel organisateur et des médias est également une chance pour les professionnels du tourisme, notamment ceux de l'hôtellerie.

Les grands rendez-vous récemment accueillis à Chalon ont montré qu'au-delà de compétitions prestigieuses, les courses cyclistes donnent lieu à des fêtes populaires capables de rassembler toutes les générations lors de formidables moments de convivialité et de partage. Ainsi, selon l'évolution de la crise sanitaire et des règles en vigueur, plusieurs animations seront proposées aux Chalonnais. Nous vous communiquerons prochainement le programme prévisionnel de ces festivités sur chalon.fr

10 mars
1987

Pas d'arrivée cette année-là mais un départ depuis la place de Beaune pour une étape longue de 203 kilomètres jusqu'à Saint-Etienne. Arrivée ou départ, **Eddy Planckaert** est comme chez lui à Chalon. Déjà vainqueur de l'étape chalonnaise trois ans plus tôt, il surfe sur ce momentum et est le premier à franchir la ligne dans le Forez.

7 mars
2017

Trois décennies d'absence mais l'attente valait la peine. Le jour du 252^e anniversaire de la naissance de Nicéphore Niépce, comme un symbole, c'est au pied de sa statue qu'est prise la photo finish du sprint remporté par l'Irlandais **Sam Bennett**. Peu importe la météo capricieuse, les Chalonnais se sont déplacés en nombre pour apprécier le spectacle.

10 mars
2021

Un an après le premier confinement, tout le monde espère que cette étape à Chalon sera le symbole d'un nouveau départ concernant l'organisation de grandes manifestations culturelles et sportives dans notre ville.

Dans un instant, **ÇA VA COMMENCER...**

Au moment d'écrire ces lignes, les deux institutions chalonaises que sont l'Espace des Arts et le Conservatoire espéraient rouvrir leurs portes au public. Si la situation sanitaire le permet, les spectateurs pourront à nouveau fréquenter les salles de spectacles et apprécier le talent des artistes de toutes disciplines. **Objectif Chalon vous propose une sélection des événements culturels qui rythmeront cette nouvelle année.**



© Pierre Guillois

SAMEDI 30 JANVIER - ESPACE DES ARTS - 18H OH BOY !

En 2010, le metteur en scène Olivier Letellier a reçu le Molière du Spectacle Jeune Public pour *Oh boy !* Il s'agit de l'histoire simple et bouleversante de Bart que rien ne prédisposait à devoir assumer une famille tombée du ciel. Et effectivement, l'imprévisible arrivée de ses trois demi-frères et sœurs chamboule sa vie, perturbe son quotidien et le confronte à plusieurs épreuves qui l'obligent à grandir. Au centre du plateau trône une vieille armoire de chambre d'enfant. Manipulée par le comédien, elle se transforme en table, lit, mais aussi en route, porte d'hôpital, cercueil... et des poupées Barbie ou Playmobil installent les différentes situations. Entre humour, émotion et dérision, ce conte moderne évoque avec tendresse les rebondissements d'une famille recomposée. Ceux qui ont eu la chance de découvrir *Oh Boy !* à l'Espace des Arts en 2013 s'en souviennent encore !

Théâtre. Dès 9 ans. Infos et réservations sur www.espace-des-arts.com



© Christophe Raynaud de Lage

VENDREDI 5 FÉVRIER - ESPACE DES ARTS - 19H MARS-2037

En 2037, un milliardaire s'offre un voyage vers la planète Mars en compagnie de trois astronautes, une poule et un robot. Suspendu par la microgravité au milieu de la voie lactée, l'équipage vit un rêve inouï bien que rien ne se déroule comme prévu. L'humour, la fantaisie et l'amour leurs permettront-ils d'échapper aux multiples péripéties provoquées par les vents solaires et à la pluie de diamants venue de Neptune qui heurte le vaisseau ?

Sur une partition de Nicolas Ducloux interprétée par 6 chanteurs et 5 musiciens, *MARS-2037* fourmille de fascinants effets spéciaux. Pierre Guillois signe une comédie musicale spatiale où l'impressionnante machinerie théâtrale plonge le public dans la beauté renversante d'une virée intergalactique.

Théâtre. Dès 8 ans. Infos et réservations sur www.espace-des-arts.com



© Arnold Pöschel

DU 9 AU 11 MARS - AUDITORIUM - 20H LE GRAND SYMPHONIQUE

Du film *Aimez-vous Brahms ?* aux chansons de Gainsbourg, Montand ou Sinatra, le célèbre *Allegretto* de la 3^e Symphonie de Brahms aura fait du chemin et connu des usages et métamorphoses multiples en un siècle. Composée en 1883, cette symphonie est l'une des plus personnelles de Brahms, une sorte de synthèse de son langage, un savant équilibre entre passion, mélancolie et sérénité, classicisme et romantisme, le tout avec un sens de la variation hors du commun. La première partie de ce concert sera française et plus proche de nous dans le temps. Avec Thierry Escaich, *la Chaconne* se décline dans les méandres de l'orchestre et avec Henri Tomasi, le trombone retrouve une place de soliste et nous rappelle qu'il est un instrument lyrique et une voix unique dans la famille des cuivres.

Orchestre. Dès 9 ans. Infos et réservations sur www.conservatoire.legrandchalon.fr



JEUDI 8 AVRIL - THÉÂTRE GRAIN DE SEL - 20H

DANSES MACABRES

Les danses macabres apparaissent dans l'imagerie médiévale au moment des grandes épidémies. Des farandoles joyeuses et inquiétantes vont progressivement intriguer le spectateur : pourquoi ce besoin de représenter la mort ? Quel humour peut se dégager de ces situations, quelle poésie et surtout quelle vie ? Quel bruit ça fait ? Elles vont se décliner en une succession de tableaux musicaux et visuels explorés par la pianiste Cécile Thévenot et la marionnettiste Maëlle Le Gall. Les deux artistes s'inscrivent dans la continuité de ces images en créant une célébration païenne des morts absurdes et tragiques qui peuplent nos vies. L'écriture s'appuie sur une forme musicale baroque particulière : la suite, succession de pièces courtes aux caractères contrastés illustrant à chaque fois une nouvelle danse.

Spectacle musical. Dès 13 ans. Infos et réservations sur conservatoire.legrandchalon.fr

DU 5 AU 7 MAI - ESPACE DES ARTS - 20H QUE DU BONHEUR (AVEC VOS CAPTEURS)

Que du bonheur (avec vos capteurs) est l'histoire d'un magicien qui se rend compte qu'aujourd'hui les machines font mieux son métier que lui. Les algorithmes sont plus rapides que son cerveau pour retrouver les cartes choisies, les logiciels sont plus exacts que son intuition pour lire dans les pensées des spectateurs, et il y a même des magiciens morts qui ont le pouvoir de continuer à faire de la magie grâce aux ordinateurs et aux réseaux sociaux. Alors que faire ? Résister ou pactiser ? Comme Thierry Collet veut réussir ses tours, il pactise et fusionne avec ces machines afin de faire de la magie « pour de vrai ». Et là, le résultat absolument spectaculaire va en époustoufler plus d'un !

Magie. Infos et réservations sur www.espace-des-arts.com

18 MAI - LAPÉNICHE, L'ABATTOIR - 19H CONCERT PROMENADE

La saison quitte le plateau de l'auditorium pour vous emmener en promenade, près de la Saône. Et pour l'occasion, l'atmosphère industrielle et underground des murs et recoins des Abattoirs englobera à merveille cette aventure musicale et sonore. La promenade, c'est le public qui la fera, passant d'une salle à une autre pour découvrir chaque œuvre. Mais elle est aussi un long travelling arrière, nous racontant le 20^e siècle par le prisme des percussions, de l'électronique et des cordes. Les sirènes de New-York reprises par Varèse en 1929 dans *Ionisation* annoncent la pièce emblématique *City Life* de Steve Reich. Philippe Hurel n'oublie pas que, dans ce 20^e siècle bouillonnant, le rock, le funk, la basse électrique, le jazz ou les congas cubaines ont aussi fortement marqué les artistes et les générations d'aujourd'hui. Pour donner à cette rétrospective toute sa saveur contemporaine, les sons de Chalon se joindront aux historiques sonorités new-yorkaises urbaines... Bien plus qu'une promenade, c'est un vrai périple sonore qui vous attend.

Concert. Dès 8 ans.

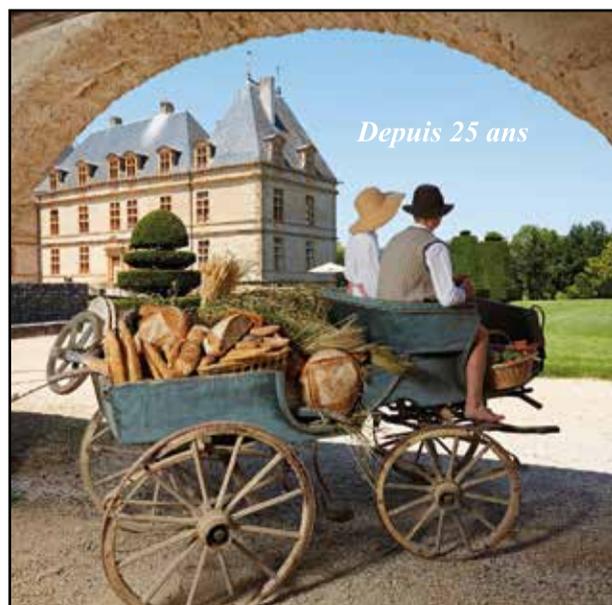
Infos et réservations sur conservatoire.legrandchalon.fr

DU 14 AU 16 MAI HORS LES MURS

MISTER TAMBOURINE MAN

Avec son barda d'instruments bizarres, *Mister Tambourine Man* parle dans les bistrotts ou sur la place d'un village. Il y croise le garçon de café, celui qui écoute les peines et les joies des gens. Ce duo improbable essaye de communiquer, de se comprendre, de refaire la poésie du monde. L'un, le bonimenteur et homme-orchestre avec les mots, la musique, et l'autre en jonglant avec ce qu'il trouve. Entre rêves insolites et déséquilibres, ils entament une communication absurde et loufoque comme un numéro de clowns décalé. Avec Nikolaus Holz, incroyable jongleur et Denis Lavant, qui excelle dans l'art du clown et du grotesque, *Mister Tambourine Man* d'Eugène Durif est une pièce incroyable où les arts se croisent et se confondent !

Théâtre. Dès 8 ans. Infos et réservations sur www.espace-des-arts.com



Plus de 21 variétés de pains

à base de céréales
issues de l'agriculture biologique

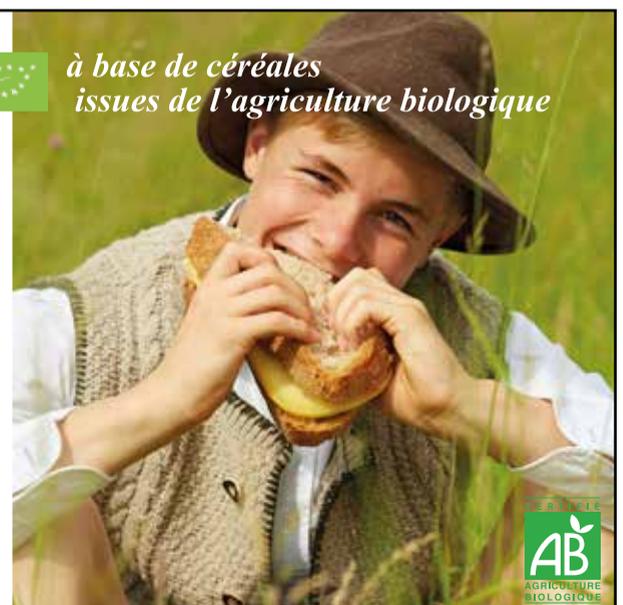


La Meulière

BOULANGERIE

03 85 42 90 90

25 rue Général Leclerc
71100 CHALON-SUR-SAONE



CHAQUE
JOUR
LE SILENCE
TUE!
PARLEZ
NOUS

STOP!
VIOLENCES
FAMILIALES
CHALON

www.chalon.fr

| INFOS | ÉCOUTE | AIDES |



0800 800 071

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE

Saint-Remy



Saint-Marcel

champforgeuil



Chalon
sur
Saône

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

JEUNESSE ET FAMILLE

PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade

→ 03 85 46 16 34

Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

Paix

→ 03 85 42 76 67

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

Prenez soin de vous et
**MES MEILLEURS
VOEUX 2021 !**

Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Mathieu MOREY
Agent Général d'Assurance Exclusif
CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 93 24 67
agence.mathieu.morey@mutuelledepoitiers.fr
N° Orias : 18008320 (www.orias.fr)

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

TOUTES ASSURANCES | Particuliers et Professionnels

**Collier
immobilier**

**6 AGENCES
en Saône & Loire**

Transaction - Location - Syndic - Gestion

Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :
2, rue de la Trémouille
03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail chalon@collier-immobilier.com - Site internet www.collier-immobilier.com
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 989 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620

Santé, bonheur
et excellente écoute
pour 2021. John

Aides auditives

Audition Labat
- Spécialiste de l'appareillage auditif -
Expertise, conseil
& accompagnement
Depuis 1962

32 place de Beaune
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23
www.audition-labat.fr

**Pascal
Grandjean**

Le Boucicaut
03 85 48 11 76
1, av Boucicaut
71000 Chalon sur Saône

Toute l'équipe vous présente ses Meilleurs Vœux 2021

BANETTE

allo
MAIRIE
0 8000 71100
(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)

Chalon
sur Saône

JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2021



REPLACEMENT DE PARE-BRISE

FRANCHISE
OFFERTE*



*Offre applicable jusqu'au 31 décembre 2021 réservée aux particuliers sur les véhicules toutes marques (hors véhicules de PTAC > à 3,5t). Offre valable pour le remplacement d'un pare-brise. Montant du remboursement maximum de la franchise plafonné à 100€ pour les véhicules RENAULT et DACIA et à 70€ pour les véhicules autres marques.

CHALON
Avenue de l'Automobile - ZI Sud
03 85 42 85 42

AUTO THIVOLLE
Le sourire en plus



P La Ville de Chalon vous offre
3 heures de stationnement
en surface gratuit ! *

MOI, J'ACHÈTE
À CHALON !



* Jusqu'au 30 janvier 2021